

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

30 avenue Eugène Gazeau – 60300 Senlis – Téléphone : 03 44 99 08 60 – Télécopie : 03 44 99 08 70

COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 FEVRIER 2018

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle Polyvalente d'Aumont en Halatte, commune membre, le mardi 13 février 2018. A cette occasion, le Conseil Communautaire a notamment décidé les points suivants :

- 1) Election de François DUMOULIN en tant que secrétaire de séance,
- 2) Adoption, avec modification, du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2018,
- 3) Compte-rendu de l'utilisation de la délégation d'attribution,
- 4) Définition et vote des attributions de compensation (AC) « provisoires », comme suit :

	Produit transféré	Total AC hors « charges transférées »
AUMONT	15 388	18 419
BARBERY	434 427	441 818
BOREST	34 322	37 075
BRASSEUSE	121 857	123 839
CHAMANT	1 009 806	1 050 526
COURTEUIL	31 402	34 829
FLEURINES	243 603	283 863
FONTAINE CHAALIS	41 532	45 405
MONTEPILLOY	4 976	6 339
MONT L'EVEQUE	15 749	18 447
MONTLOGNON	7 446	8 604
OGNON	16 304	16 991
PONTARME	58 417	69 217
RARAY	25 326	29 187
RULLY	18 599	19 991
SENLIS	3 367 015	5 857 020
THIERS SUR THEVE	89 513	101 646
VILLERS SAINT FRAMBOURG	10 994	15 014
	5 546 676	8 178 230

- 5) Adhésion à l'Entente Oise Aisne, comme suit :

Titulaire	Dimitri ROLAND,
Suppléant	François DUMOULIN,

- 6) Instauration de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations),
- 7) Fixation du tarif de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) à 3,00 € / habitant,
- 8) Désignation des représentants – programme LEADER, comme suit :

Titulaire	François DUMOULIN,
Suppléant	Philippe CHARRIER,

- 9) Modification du tableau des effectifs pour la création d'un poste de Responsable Administratif,

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

30 avenue Eugène Gazeau – 60300 Senlis – Téléphone : 03 44 99 08 60 – Télécopie : 03 44 99 08 70

10) Délibération instituant les tarifs 2018 de la Halte-Garderie Itinérante, comme suit :

Le plafond pour 2018 : 4874,62 euros,

Le plancher pour 2018 : 687,30 euros,

Nombre d'enfants à charge	Tarif horaire
Un enfant	0,06 %
Deux enfants	0,05 %
Trois enfants	0,04 %
Quatre enfants	0,03 %

11) Délibération instituant les tarifs 2018 de vente des composteurs, comme suit :

Composteurs en plastique :	
400 L	23,00 €
600 L	26,00 €
800 L	29,00€
Composteur en bois :	
400 L	23,00 €
600 L	26,00 €
800 L	29,00€
Bio seau : 1,50 €	

12) Délibération instituant les tarifs 2018, afférents à la prise en charges des déchets verts et la définition d'un forfait, comme suit :

Mise en place d'un nouveau contrat	70,00 €
Dès la deuxième année de contrat, voire plus :	50,00 €

13) Délibération instituant les barème 2018 de redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Initiative (REOMI), comme suit :


Grille tarifaire votée		
Abonnement annuel (<i>forfait sans levées</i>)		Coût de la levée
Pour un bac 120L	148 €	2.80 €
Pour un bac 240L	166 €	4.60 €
Pour un bac 340L	181 €	6.10 €
Pour un bac 660L	229 €	10.90 €
Pour un bac 770L	245.50 €	12.55 €
Sacs 100L rouges	148 €	2.50 €
Abonnement minimal :	148 €	
Changement de bacs :		
BAC OM 120L	45 €	
BAC OM 240L	55 €	
BAC OM 340L	67 €	
BAC OM 660L	185 €	
BAC SELECTIF 120L	43 €	
BAC SELECTIF 240L	53 €	
BAC SELECTIF 340L	65 €	
BAC SELECTIF 660L	240 €	
Pose d'une serrure	2 €	
Mise en Place d'une Benne 15m ³		125 HT (+ TVA en vigueur)
TRAITEMENT des déchets issus de la Benne		
Au centre de valorisation à la tonne :		84.50 HT (+TVA en vigueur)

14) Questions orales

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

30 avenue Eugène Gazeau – 60300 Senlis – Téléphone : 03 44 99 08 60 – Télécopie : 03 44 99 08 70

Fait à Senlis, le 15 FEV. 2018


Philippe CHARRIER
Président de la CC Senlis Sud Oise
Maire de Chamant

